



**CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
POST-MARCHE**



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis IFBT est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse AIB.

Il s'adresse aux professionnels de la finance et met à leur disposition une large gamme de formations qui préconisent le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions dans un environnement financier en perpétuelle évolution.

LA MISSION DU POST-MARCHE

La mission principale du Post-marché est d'assurer la bonne fin des opérations initiées sur les marchés, de les enregistrer dans les comptes des clients, et de prendre en compte tous les événements liés au cycle de vie des instruments financiers.

LA FORMATION "POST-MARCHE"

La formation est conçue pour répondre aux besoins des professionnels désirant acquérir ces connaissances.

Elle permet notamment de :

- Cerner le rôle et la fonction des opérations post-marché ;
- Maîtriser les techniques opérationnelles et les pratiques professionnelles de la chaîne de traitement des différentes opérations traitées ;
- Acquérir les compétences nécessaires pour sécuriser les opérations post-marché.
- La formation représente la préparation idéale pour l'examen de l'obtention de la carte professionnelle "Post-marché" obligatoire, délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), telle que prévu par la Décision Générale du CMF n°22 du 9/11/2016.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

La formation s'adresse à toutes les personnes exerçant sous l'autorité des intermédiaires en bourse, banques et émetteurs, qui sont appelés à effectuer toute tâche administrative ou comptable liée aux titres.

Elle est particulièrement adaptée à des personnes ayant, au moins, une licence dans un domaine économique ou juridique ou un diplôme équivalent.

QUELLE VALEUR AJOUTEE ?

À l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de piloter les opérations post marché et de maîtriser les méthodes et les outils des différentes activités post marché.

L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

La formation prépare à l'examen, organisé par l'AIB, pour l'obtention de la carte professionnelle "Post-marché" exigée pour l'exercice du métier, tel que prévu par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°22 du 9/11/2016.

L'obtention de cette carte est conditionnée par la réussite à un examen de 2 heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.

PROGRAMME

ELEMENT 1 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET DEONTOLOGIE DANS LE CADRE DE LA FORMATION POST MARCHE

- 1- L'appel public à l'épargne
- 2- La bourse des valeurs mobilières de Tunis
- 3- Tunisie Clearing
- 4- Le Conseil du Marché Financier
- 5- Les exigences déontologiques
- 6- Les instruments et les produits
- 7- La pension livrée
- 8- Les opérations sur titres

ELEMENT 2 : ORGANISATION ET MISSIONS DU POST-MARCHE

- 1- Organisation et Missions du Post-Marché
- 2- Les Activités du Back Office

ELEMENT 3 : TRAITEMENT POST MARCHE DES OPCVM

- 1- Présentation des OPCVM
- 2- Profilage de la fonction post marché OPCVM
- 3- Rôle du gestionnaire et ses missions
- 4- Traitement des opérations post marché par le dépositaire
- 5- Plan de contrôle dépositaire
- 6- Cheminement des opérations et rôle des différents intervenants
- 7- Système d'information Back Office

ELEMENT 4 : ORGANISATION ET ACTIVITES DU DEPOSITAIRE CENTRAL DES TITRES

- 1- Présentation du cadre juridique de Tunisie Clearing
- 2- Les participants au DCT
- 3- Plateforme technique : TANIT CSD
- 4- Les opérations du Dépositaire Central des Titres
- 5- Autres services

ELEMENT 5 : REPORTING ET CONTROLE

- 1- Le Dispositif de Conformité et de Contrôle Interne
- 2- Reportings Back Office
- 3- Sanctions
- 4- Compétences et Perspectives



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, TUNISIE

T : +216 71 340 815

F : +216 71 340 806

E-mail : ifbt@planet.tn

www.ifbt.tn